

Procès-verbal

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 30 juillet 2013, à 19 heures, à laquelle étaient présents le maire Daniel Rancourt, la conseillère Denise Dubois et les conseillers suivants : Yvan Verville, Rock Morin, Michel Desrochers, Louis Proulx et Daniel Paquette. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier Denis Bédard et la secrétaire-trésorière adjointe, Ginette Labbé.

1. Ouverture de la séance par le maire Daniel Rancourt.

2013-07-103

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Bibliothèque;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

2013-07-104

3. BIBLIOTHÈQUE

Suite aux explications données par le maire Daniel Rancourt, le directeur général Denis Bédard et le chargé du projet Ghislain Deschênes sur les éventuels frais que pourrait devoir assumer la municipalité pour la confection des plans et devis si le projet de la bibliothèque ne se réalisait pas, et ce, afin d'aller de l'avant pour pouvoir faire les appels d'offres pour connaître les coûts du projet d'une nouvelle bibliothèque.

Il est proposé par le conseiller Louis Proulx, appuyé par le conseiller Daniel Paquette :

QUE : Malgré l'octroi récent de la subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec au montant de 670 000 \$, que soit abandonné définitivement le projet de construction de la nouvelle bibliothèque municipale dans le secteur de l'ancienne ville de Macamic.

Le conseiller Yvan Verville demande le vote :

Vote **pour** l'abandon du projet : 3
(les conseillers Louis Proulx, Daniel Paquette et Michel Desrochers);

Vote **contre** l'abandon du projet : 3
(la conseillère Denise Dubois et les conseillers Rock Morin et Yvan Verville);

Le maire Daniel Rancourt vote **contre** l'abandon du projet, la proposition est donc rejetée.

Adoptée à la majorité.

2013-07-105

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par le conseiller Yvan Verville :

QUE : De mandater le directeur général Denis Bédard ou le chargé de projet Ghislain Deschênes à procéder dans les plus brefs délais à l'appel des soumissions pour les services professionnels (architectes et ingénieurs) visant la préparation des plans et devis finaux du projet d'une nouvelle bibliothèque municipale.

QUE : Suite aux appels d'offres visant à connaître les coûts réels de la nouvelle bibliothèque, les élus prendront à ce moment les décisions qui s'imposeront.

Adoptée à l'unanimité

4. Période de questions

Madame Marie-Noëlle Dionne et messieurs Jacques Bastien et Éric Poiré s'inquiètent de la position des conseillers qui sont contre le projet d'une nouvelle bibliothèque et ils font part de leurs commentaires à ceux-ci tout en leur précisant que le rôle des élus est de favoriser le développement de la communauté et des outils de développement culturel chez nous.

Madame Victoire Bacon quant à elle informe les élus des efforts qu'ont faits les bénévoles de l'actuelle bibliothèque afin d'offrir des meilleurs services à la population.

2013-07-106

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Desrochers et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 h 55.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire